



# La France et le Japon au centre du jeu maritime de l'Indo-Pacifique (1/2)

Hervé COURAYE | Docteur en sciences politiques de l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, diplômé de la Fondation nationale des sciences politiques. Co-fondateur de *The Japan-Europe Forum on Sustainable Gastronomy in Society* (SGS).

Géographiquement éloignés, la France et le Japon partagent cependant un attachement aux valeurs démocratiques, mais aussi au respect de la liberté de navigation telle que formulée selon les normes et les règles des relations internationales. Toutefois, l'Indo-Pacifique, aux contours imprécis, n'est pas sans ambiguïtés. Pour qui aurait oublié, René de Chateaubriand expliquait qu'à une autre époque l'Angleterre comme la France n'avaient pas la même stratégie, car les deux pays n'avaient pas la même géographie.

Au surplus, il faut bien reconnaître que dans l'évolution des relations internationales, le concept de l'Indo-Pacifique est tout à fait récent. Ce monde indo-pacifique, constitué de plusieurs ensembles de civilisations en tant que tel, n'existe pas. Faute de prises en compte de ces réalités géographiques, entourées des tensions des espaces maritimes et de la compétition qui s'esquisse pour leur contrôle, il est bien compliqué de dresser le portrait d'un Indo-Pacifique disposant d'une certaine communauté de destin.

Peu à peu, sous l'influence de la montée de ces défis stratégiques et de la polarisation évidente de la compétition sino-américaine, cet espace s'articule comme clé de voûte d'un ensemble géomaritime et, qu'on le veuille ou non, à une vaste tendance à la sûreté maritime sur toutes les mers, et à travers tous les détroits. Pour le Japon, s'exposer en jouant le chaperon des Américains a longtemps été décrié, mais répond aussi à ses objectifs nationaux. Ceux de la France soulignent une ambition multilatérale à demi-mot dont nous entrerons en détail dans un second article.

Ainsi donc, en ce domaine de gouvernance, il faut que la France et le Japon montrent qu'ils sont là, dans le contenu et le format, en partenaires et amis sûrs du droit, pas en rivaux, car c'est ce qu'attendent les acteurs de ce vaste espace courant de l'Asie jusqu'à l'Afrique. Autre défi, le refus d'imposer des modèles, des façons de faire et de penser, de communiquer, de manière autoritaire. C'est le défi de deux



nations, Japon et France, d'être force de traction diplomatique auprès des autres pays sur le long terme. Une gouvernance commune orchestrée autour du développement de grands projets économiques en commun.


Nos histoires respectives en fournissent la preuve. Je conclurai donc en faisant valoir des idées dans lesquelles, sait-on jamais, « qui de droit » pourrait venir piocher pour nourrir le concept important de notre grande stratégie de l'Indo-Pacifique.

## Parlons de l'Indo-Pacifique !

À la lecture des stratégies indo-pacifiques des grandes puissances dans ce contexte de compétitions géoéconomique et géopolitique exacerbées, ces initiatives disent beaucoup des projets qui découlent de chaque vision stratégique du monde indo-pacifique fondé sur un ordre libre et ouvert. On peut, à juste titre, dire que ce débat se concentre sur la question de savoir quelle grande stratégie sera la plus efficace parmi les grandes démocraties maritimes.



Double représentation du théâtre géostratégique de l'Indo-Pacifique tirée des rapports conceptuels de la France et du Japon <sup>(1)</sup>.

Africa	The Indo-Pacific region	Asia
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Full of potential               <ul style="list-style-type: none"> <li>• population around 1.3 billion (17% of global population) → around 2.5 billion in 2050</li> <li>• account for 30,000,000 km<sup>2</sup> (22% of global area)</li> <li>• high economic growth rate (4.8% on average (2000-2016))</li> <li>• rich in natural resources and promising markets</li> </ul> </li> <li>⇒ progressing as a "developing continent" whereas still facing challenges including by poverties and terrorism.</li> <li>Japan will provide nation-building support in the area of development as well as politics and governance, in a way that respects the ownership of African countries, and not by forcing on or intervening in them.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ The Indo-Pacific region is facing various challenges such as piracy, terrorism, proliferation of WMD, natural disasters and attempts to change the status quo. Under such circumstances, Japan aims to promote peace, stability and prosperity across the region to make the Indo-Pacific free and open as "international public goods", through ensuring rules-based international order including the rule of law, freedom of navigation and overflight, peaceful settlement of disputes, and promotion of free trade.</li> </ul> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Increase of awareness of confidence, responsibility and leadership, as well as democracy, the rule of law and market economy taking root in ASEAN and South Asian countries</li> <li>⇒ Currently expanding its success to Africa and bring out the potential of Africa as a "global main player" through a free and open Indo-Pacific.</li> <li>Japan will further promote quality infrastructure development, trade and investment, and enhance business environment and human development, strengthening connectivity in ASEAN region.</li> <li>Japan will expand ASEAN's success to other regions such as the Middle East and Africa.</li> </ul>

La France aborde ce concept de l'Indo-Pacifique comme « une réalité géographique ». Dans son rapport *La stratégie de la France dans l'Indo-Pacifique*, Paris donne une vision audacieuse de sa présence militaire permanente et qu'elle développe désormais sous la montée des thèmes de partenariat et du besoin de coopération multilatérale. Au regard des atouts de la France et du Japon, seul pays asiatique membre du G7, l'observation du domaine maritime de la France lui confère une présence permanente sur plusieurs continents et la deuxième Zone économique exclusive (ZEE de 10,2 millions de kilomètres carrés) du monde derrière celle des États-Unis.

<sup>(1)</sup> MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (MEAE), *La stratégie de la France dans l'Indo-pacifique*, février 2022 ([https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/ft\\_a4\\_indopacifique\\_022022\\_dcp\\_v1-10-web\\_cle017d22.pdf](https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/ft_a4_indopacifique_022022_dcp_v1-10-web_cle017d22.pdf)). MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF JAPAN, *Free and Open Indo-Pacific*, mars 2021 (<https://www.mofa.go.jp/>).

Preuve en est avec le discours fondateur prononcé par Emmanuel Macron à Sydney en mai 2018, vu comme un atout politique désormais où il valorisait la parole de la France (en présence des représentants de la Nouvelle-Calédonie) à parler et à rassembler dans cet espace sur les questions du droit et des souverainetés <sup>(2)</sup>. Le président de la République a pu parler également à ce sujet du rapide essor économique de cet espace et des opportunités pour la France. À l'échelle de l'Europe, c'est 30 % des échanges commerciaux entre les 27 pays européens et l'Asie qui transitent par les voies maritimes et, reprenant les projections du Fonds monétaire international (FMI), les chaînes de valeurs internationales de l'Indo-Pacifique représenteront plus de 50 % du PIB mondial en 2040.

Le Japon tire aussi pleinement parti de sa position géographique privilégiée, comme de ses atouts et inconvénients, et il se trouve que son tracé frontalier par les eaux assure à Tokyo des droits de souveraineté et le contrôle de ses échanges économiques sur sa très grande ZEE de 4,4 millions de kilomètres carrés. De par cette dimension, le Japon est une puissance maritime supérieure à celle de la Chine et ce sujet de la ZEE peut engendrer un *casus belli* avec Pékin à l'instar de la situation des îles Senkaku.

C'est là qu'en août 2007, Shinzo Abe avait prononcé un premier discours devant le Parlement indien, sous le titre « *Confluence of the Two Seas* » <sup>(3)</sup>, véritable marqueur sur la capacité du Japon à parler à l'ensemble des acteurs, une spécificité qualifiée de valeur ajoutée du pays dans sa stratégie Indo-Pacifique. Cette déclaration coïncide avec un autre marqueur du modèle démocratique et maritime japonais dans le reste du monde, comme en atteste le discours d'ouverture du Premier ministre japonais, lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (*TICAD*) initiée par le Japon en 1993. Shinzo Abe s'impliquait comme l'interlocuteur privilégié des 54 États africains à l'ONU, en affirmant l'importance de l'espace indo-pacifique comme le socle d'une stratégie de gouvernance internationale et d'un nouveau mode d'influence économique et diplomatique sur la base d'une coopération étroite avec ces derniers. Ce fut encore l'origine de l'architecture de dialogue sécuritaire promue par le *QUAD* (Dialogue quadrilatéral pour la sécurité, avec l'Inde, l'Australie et les États-Unis), incluant désormais le Japon sur le plan militaire.

L'enseignement majeur de ces deux visions de l'Indo-Pacifique répond à la dynamique de la grande stratégie des acteurs et dans les faits, la notion de *leadership* avant tout avec la faculté d'agir sur les espaces terre et mer, source potentielle de conflits au XXI<sup>e</sup> siècle. Et, bien sûr, d'autres visions fidèles à la perception de l'Indo-Pacifique pourraient être mentionnées, comme le concept de « *Global*

<sup>(2)</sup> MACRON Emmanuel, « Discours du président de la République à Garden Island, base navale de Sydney », 3 mai 2018 (<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2018/05/03/discours-a-garden-island-base-navale-de-sydney>).

<sup>(3)</sup> ABE Shinzo, « Discours du Premier ministre du Japon devant le Parlement de la République de l'Inde », 22 août 2007 (<https://www.mofa.go.jp/region/asia-paci/pmv0708/speech-2.html>).



*Britain* » et la politique ouverte et tournée vers l'extérieur du Royaume-Uni. Nous reviendrons sur la stratégie de puissance navale en Indo-Pacifique des États-Unis.

## Quels projets d'engagement commun ?

Le Japon peut se targuer d'une vraie crédibilité dans sa volonté de « puissance de réseau », à l'instar de son concept de l'Indo-Pacifique et de l'intégration de sa sécurité nationale qui s'est caractérisée sous le *leadership* affirmé de Shinzo Abe. Il découle de cette vision stratégique du Japon dans la conversation Indo-Pacifique, un ordre régional fondé sur la responsabilité par la coopération, la transparence et la qualité des investissements pour un développement économique durable et des règles de qualité. C'est cette vision de l'Indo-Pacifique qui a été portée pour asseoir le rôle du Japon comme façonneur de règles internationales – « la voie d'Osaka » – lors du G7 de 2019 <sup>(4)</sup>.

Il y a une autre perception fondamentale : le Japon se singularise au sein de la communauté internationale par la maîtrise de son modèle de diplomatie économique pour promouvoir ses intérêts nationaux. Le projet porté par Shinzo Abe fut ancré dans la stabilité de politique intérieure (un *leadership* clé et long d'une décennie sans crise de *Brexit* à gérer), ainsi que dans la réalité de faire front aux urgences de l'ordre établi.

Quant à la France, elle se dit omniprésente dans l'Indo-Pacifique mais pour quelle ambition ? Il reste, entre les deux pays, à formuler un rôle de répartition dans cette région et à aller au-devant de leurs partenaires, par la mise en œuvre de leurs stratégies respectives, pour donner un nouveau sens, gage de stabilité, de prospérité et surtout de gouvernance afin d'enrayer l'urgence climatique dans une zone qui demande par ailleurs une attention prioritaire sur bien d'autres plans.

Le projet porté par la France, est aussi ancré dans ce réalisme diplomatique mais doit être conforme à ses intérêts nationaux. La ligne à suivre n'est pas évidente mais les objectifs en termes d'indépendance stratégique, de croissance économique durable et de supériorité technologique constituent autant de facteurs de puissance.

Le rôle des valeurs des stratégies japonaise et française dans la région Indo-Pacifique conduit à un premier engagement commun de solidifier le partenariat avec l'Inde, État partageant les mêmes idées et acteur important de la stratégie à définir afin de formuler la réponse de la région à la montée en puissance de la Chine plutôt que d'essayer de la « contenir ».

Par-delà le jeu des États et des circonstances auquel le binôme Paris-Tokyo fait l'unité de sa stratégie et de son action, le nerf de la guerre est de mettre en avant

<sup>(4)</sup> MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF JAPAN (MOFA), *Presidency Press Conference by Prime Minister Shinzo Abe*, 29 juin 2019 ([https://www.mofa.go.jp/policy/economy/g20\\_summit/osaka19/pdf/presidency\\_en.pdf](https://www.mofa.go.jp/policy/economy/g20_summit/osaka19/pdf/presidency_en.pdf)).

une diplomatie efficace au sein de leur empire marin, thème auquel sera consacré la suite de cet article. Parmi les pistes évoquons le récent forum ministériel sur l'Indo-Pacifique lancé par le président de la République française en février 2022 <sup>(5)</sup>. Ce faisant, servir collectivement les enjeux environnementaux, économiques, de développement durable et des défis de la coopération et d'entente entre les États. Un partenariat sur des principes de dialogue et d'engagement afin de réfléchir à un cadre commun dans lequel des initiatives concrètes et des ressources financières peuvent être utilisées. Un autre défi qu'adresse cet engagement commun à la France résulte de ne pas trop militariser son approche, compte tenu de ses contraintes sur sa capacité elle-même.

Cependant, en abordant ce sujet des engagements communs, un autre sujet est axé sur les autres défis, celui des points de vue des stratégies de la France ou du Japon qui ne sont pas forcément similaires, même si les analyses peuvent se rejoindre.

### L'Indo-Pacifique « clivant » ou « inclusif » ?

De ce point de vue, si l'on envisage l'Indo-Pacifique purement en tant que rapport de force, les États-Unis gardent une longueur d'avance, comme en atteste la présence de sa puissance navale. Le défaut du concept américain, c'est qu'il n'inclut pas tout le monde, même si c'est aussi une condition du *statu quo*. Face à ce monde indo-pacifique qui émerge, mélange de concurrence et de coopération, les États-Unis ont clairement élaboré leur réponse stratégique en essayant de contenir la Chine en mutualisant leurs efforts militaires autour d'un *pool* de pays qui structure l'axe maritime du monde. La principale raison étant que l'*US Navy* ne détient déjà plus la suprématie militaire en Asie du Nord-Est.

L'*US Navy* est aussi directement concernée par la remise en cause de la domination américaine dans l'Indo-Pacifique, comme en atteste la question du bail de l'atoll de Diego Garcia, archipel des Chagos que les Mauriciens revendiquent comme leur territoire national. Depuis 2017, l'île Maurice a obtenu des résolutions favorables de l'Assemblée générale des Nations unies et un avis consultatif de la Cour internationale de justice de La Haye concernant son différend de souveraineté avec le Royaume-Uni <sup>(6)</sup>. Plus récemment en mai 2019 avec une nouvelle résolution onusienne sur ce dossier de prétentions territoriales <sup>(7)</sup> sur fond de *lobbying* de Pékin.

La question du *statu quo* est là, c'est le fil conducteur majeur de la stratégie américaine et de sa posture en surplomb. Cependant, les conditions dans lesquelles

<sup>(5)</sup> MEAE, « Communiqué du Forum ministériel pour la coopération dans l'Indopacifique », 22 février 2022 (<https://www.diplomatie.gouv.fr/>).

<sup>(6)</sup> CIJ, « Effets juridiques de la séparation de l'archipel des Chagos de Maurice en 1965 » (<https://www.icj-cij.org/fr/affaire/169>).

<sup>(7)</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, « Résolution 73/295 », 22 mai 2019 (<https://documents-dds-ny.un.org/>).



s'est déroulée l'écriture du rapport et du *Fact Sheet* <sup>(8)</sup> sur l'Indo-Pacifique soulignent les faiblesses de la stratégie américaine : pas un mot sur la relation économique ou commerciale entre les États-Unis et la Chine ! Encore une fois, les États-Unis sont à courte vue, de par leur poids au sein de l'Indo-Pacifique tant l'objectif est bel et bien de s'arroger le *leadership* ou le monopole d'un marché en pleine expansion géoéconomique.

Annoncé par le président Joe Biden en octobre 2021, le projet *IPEF* (« Cadre économique pour l'Indo-Pacifique ») consiste à créer un espace économique dans la région afin de concurrencer la Chine <sup>(9)</sup>. Le modèle américain dont parle Joe Biden est très simple à analyser : concertation avec le Japon pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement et convaincre les pays de l'*ASEAN* de s'y associer sur l'autel de la compétition sino-américaine. C'est négliger le fait que dans ce monde où les tensions géoéconomiques se renforcent, les États-Unis restent perçus comme une puissance imprévisible ces dernières années. Leur refus de tenir compte que ce monde est fait de relations loin d'être universelles ne peut qu'aggraver sa fragmentation.

Ce modèle américain d'intégration économique, commerciale et politique entre des États « membres » risque de se révéler difficile à réaliser dans l'avenir, suivant le message de comment faire coexister la divergence entre un principe d'ouverture refusé à certains partenaires et les difficultés qui vont en résulter pour les pays à le rejoindre. Il suffit de constater la position de l'Inde de Narendra Modi, lequel s'étant rapproché de l'accord commercial *RCEP* (Partenariat régional économique global), pour l'heure ne l'a pas intégré. Jusqu'à la fin, considérons la phrase dont Napoléon faisait sienne : « N'interrompez jamais un ennemi qui est en train de faire une erreur » <sup>(10)</sup>.

Voyons grand et rappelons l'ambition commune portée par la France au niveau européen, plus particulièrement en ce jour du 12 mai 2022 marquant la visite rare de deux *leaders* européens unis (le président du Conseil européen, Charles Michel, et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen,) à Tokyo <sup>(11)</sup>. Les dirigeants ont déclaré que la sécurité dans la région Indo-Pacifique et en Europe étaient indissociables, mais aussi convenu qu'il fallait trouver un équilibre entre inclusion et des normes élevées. Depuis l'accord de partenariat économique entre le Japon et l'UE de février 2019 <sup>(12)</sup>, la mise en place d'une plateforme de répartition de contact et de coopération grâce à la puissance

<sup>(8)</sup> MAISON-BLANCHE, « *Fact Sheet: Indo-Pacific Strategy of the United States* », 11 février 2022 (<https://www.whitehouse.gov/>).

<sup>(9)</sup> L'accord a été annoncé lors du sommet virtuel *US-ASEAN*. MAISON-BLANCHE, « *Fact Sheet: New Initiatives to Expand the US-ASEAN Strategic Partnership* », 26 octobre 2021 (<https://www.whitehouse.gov/>).

<sup>(10)</sup> Citation tirée de la biographie complète de Napoléon Bonaparte. BAINVILLE Jacques, *Napoléon*, Éditions Arthème Fayard et C<sup>ie</sup>, 1931, 592 pages (<http://www.assosehri.fr/labibliotheques/biographie-de-napol-on-1er-par-bainville.pdf>).

<sup>(11)</sup> MOFA, *Japan-EU Summit 2022 – Joint Statement*, 12 mai 2022 (<https://www.mofa.go.jp/>).

<sup>(12)</sup> Commission européenne, « Les principaux éléments de l'accord de partenariat économique UE-Japon », 7 janvier 2019 ([https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/MEMO\\_18\\_6784](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/MEMO_18_6784)).

inclusive de leur engagement enverrait un message au monde sur l'avenir de cet espace en plein essor.

## Le rendez-vous de la Nouvelle-Calédonie

Comme nous l'avons montré l'Indo-Pacifique offre une opportunité pour un plan d'action impliquant Tokyo et Paris sur des coopérations orientées vers un but inclusif. Tout ne peut cependant débiter en même temps et avant de poursuivre notre raisonnement dans la seconde partie de cet article, il nous faut replacer simplement le fait que pour la France rien n'est capital autant que la légitimité nationale, la force du régalien pour rester audible et ne pas annihiler sa présence au-delà des mers.

Sur le territoire beaucoup d'enjeux sociétaux s'enchaînent mais loin des caméras : il y a l'ultramarin avec la situation des collectivités ou des départements d'outre-mer. Il s'agit notamment de Nouméa, le verrou marin dans l'outre-mer qui en dehors de sa valeur économique et ses apports de ressources naturelles pour l'Hexagone, concerne directement l'ambition maritime de la France et sa place sur l'échiquier géomaritime.

Nous pensons que Nouméa est « l'espace géopolitique » dans ce partenariat qui lui donne sa dimension mais, depuis les accords de Matignon signés en 1988, la situation du référendum d'autodétermination a mise en lumière une vulnérabilité dangereuse pour Paris. La prochaine consultation référendaire de 2023 sera capitale pour entériner une nouvelle relation avec la Nouvelle-Calédonie. Un double changement de paradigme avec pour toile de fond la question de l'indépendance de l'île pour une pleine souveraineté et la lecture onusienne d'un territoire à décoloniser. Sans certitude aucune de savoir si l'ONU obligera la France à trancher cette question de son empire révolu, en revanche de par les postes-clés que la Chine occupe dans les organisations internationales, la stratégie de ce pays nous préoccupe.

On ne peut imaginer la capacité de la France à naviguer dans l'Indo-Pacifique si l'on considère l'émancipation de ce territoire ou d'un autre <sup>(13)</sup>. Dès lors, s'interroger sur le rôle de la France consiste à aborder ce nouveau rendez-vous non seulement sur le plan d'une problématique à régler pour le pays, mais aussi celui d'actualiser avec pragmatisme les liens identitaires et d'appartenance communs avec la Nouvelle-Calédonie. Il n'y a pas de rang de la France sans Nouméa dans l'Indo-Pacifique.

*(À suivre...)*

---

<sup>(13)</sup> Voir les propos du vice-président de l'UC, Gilbert Tyuienon stipulant le préambule de l'accord de Nouméa « la France reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier (...) d'une complète émancipation », voir aussi les propos tenus lors du 40<sup>e</sup> congrès du FLNKS à la tribu de N'dé à Païta. Cf. MAINGUET Yann, « Lors de son 40<sup>e</sup> congrès, le FLNKS veut "définir clairement la stratégie à suivre" », *Les nouvelles calédoniennes*, 7 mai 2022 (<https://www.lnc.nc/>).